

# FORMULAIRE DE RECLAMATION



Les conditions générales de vente et de transport sont régies par la loi du 18 juin 1966 et ses décrets d'application, par le code des Transports et par le règlement (UE) n°1177 du Parlement européen et du Conseil du 24 Novembre 2010 concernant les droits des passagers voyageant par mer.

## Procédure

En cas de litige ou demande d'indemnisation, tout passager ayant fait une réservation directement auprès de Manche Îles Express peut adresser ce formulaire au service client de la Compagnie dans un délai maximum de 1 mois suivant la traversée qui a été annulée ou retardée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Compagnie Maritime Anglo-Normande / Manche Îles Express – 1 Rue des Isles – 50400 GRANVILLE.

Votre réclamation ne sera pas prise en compte et ne pourra pas être traitée dans les cas suivants :

- Non-utilisation de ce formulaire
- Envoyée à une autre adresse
- Déposée en gare maritime
- Incomplète
- Hors-délai

En cas de réservation faite auprès d'un tour-opérateur, d'un revendeur ou d'un site internet partenaire, le passager devra le contacter directement.

**MERCI DE COMPLETER OBLIGATOIREMENT LES ELEMENTS CI-DESSOUS**

## La réservation

Nom de la réservation			
N° de la réservation			
Date du voyage aller		Date du voyage retour	
Port de départ		Port de destination	
Adresse email			
Adresse postale			
Numéro de téléphone		Portable	
		Fixe	

**Motif de la réclamation** (plusieurs choix possibles)

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Retard à l'aller          | <input type="checkbox"/> Retard au retour     |
| <input type="checkbox"/> Retard au départ          | <input type="checkbox"/> Retard à l'arrivée   |
| <input type="checkbox"/> Annulation de l'aller     | <input type="checkbox"/> Annulation du retour |
| <input type="checkbox"/> Annulation météorologique | <input type="checkbox"/> Annulation technique |

Merci de bien vouloir compléter ce formulaire, l'imprimer et le signer.

Afin que le dossier soit complet, merci de bien vouloir transmettre tous les justificatifs et factures à ce formulaire. En cas de remboursement, les indemnités seront effectuées par virement bancaire, merci d'y ajouter votre RIB.

Un courrier peut être accompagné à ce formulaire.

Votre demande sera traitée dans les meilleurs délais.

Date

Nom & Signature

-----  
**Espace réservé au service commercial de Manche Iles Express**

Réclamation reçue le	
Réponse	
Dédommagement	
Traitée le	
Remarques	